

N/REF : 13/10/2025 10H07 C:000394 I:01230

V/Appel du Lundi 13/10/2025 a 10H07

IMMEUBLE : 25 DIABLE  
25 RUE DE L'ETANG DU DIABLE  
35760 ST GREGOIRE

**CRESCENDO RESTAURATION**

**AGROPOLE  
BP 330  
47931 AGEN CEDEX 9**

Rennes, le 17 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESTAURANT CRESCENDO - LECLERC ST GRÉGOIRE 02 30 71 00 38  
M. GUITARD

MOTIF : REMONTÉE D'EU DANS LE RESTAURANT QUI COULE CHEZ LE VOISIN

Donneur d'ordre : M. G GUITARD

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé  
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 13/10  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
DÉBOUCHAGE RÉSEAU BAC A GRAISSE  
CONTROLE BON ÉCOULEMENT  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 13/10/25 a 12H11 M. G GUITARD

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).  
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.  
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique  
Vérification du bon écoulement du réseau.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).  
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - | Descriptif          | N°BT | P.U. HT |               |
|--------------------------|------------------------|---------------------|------|---------|---------------|
| 1,00                     | Ff Déb.Hte             | Pression 1h30+Dépl. | 1    | 245,46  | 245,46        |
| TOTAL H.T. ....          |                        |                     |      |         | 245,46        |
| T.V.A. a 20,00% .....    |                        |                     |      |         | 49,09         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                        |                     |      |         | <u>294,55</u> |

**Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.